

Tél. : 04 91 50 37 38

Fax :

Courriel : ce.0130527C@ac-aix-marseille.fr

Liste des élèves de la classe de 21 CM2A

Enseignant(s) : MADAME HELIE

N°	Nom	Prénom	Né(e) le	Sexe	Niveau
1	ABDOU DJAE	Anas	17/10/2013	M	CM2
2	ABDOU MADI M'DERE	Rayan	09/10/2013	M	CM2
3	ATTOUMANI	Sourayati	04/05/2012	M	CM2
4	BEKHTI	Mohammed Amine	29/01/2013	M	CM2
5	BENARIBA	Célya	11/09/2013	F	CM2
6	CHEKROUN	Nermine	01/08/2013	F	CM2
7	DE SAINT-AUBIN	IRÈNE	14/11/2013	F	CM2
8	DEBBAR	Djibril	31/08/2013	M	CM2
9	DIMITROVICI	Mario	24/10/2013	M	CM2
10	DORDEVIC	Dzenifer	29/11/2012	F	CM2
11	EL-ANZIZE	ISAHK	22/05/2011	M	CM2
12	FADDA	Jade	16/01/2013	F	CM2
13	HOUACHEM	Coline	04/10/2013	F	CM2
14	IBRAHIM	Hilmane	02/04/2013	M	CM2
15	KOUADRI	Chamseddine	19/01/2013	M	CM2
16	LACATOS	Rebeca-Emanuela	12/12/2011	F	CM2
17	MAJDI	EZZEDINE	21/05/2013	M	CM2
18	MARGARYAN	Agnessa	15/04/2013	F	CM2
19	MOHAMED	Faouzia	09/06/2013	F	CM2
20	NAKOURI	Khadija	22/05/2013	F	CM2
21	NICULA	Gabriela	15/04/2013	F	CM2
22	SAIDANI	Amen allah	03/07/2013	M	CM2
23	SEDIRI	Amira	01/10/2013	F	CM2
24	SEKKAI	Hedi	04/06/2013	M	CM2
25	TAKU	Lyam	20/06/2013	M	CM2

Nombre élèves 25

Mise à jour en date du 04/07/2023

Liste de matériel pour la rentrée 2023

CM2A

Remarque : Veuillez à bien respecter les indications de **format et de nombre**. Pensez à marquer TOUS les objets au nom de votre enfant. Evidemment vous pouvez réutiliser le matériel de l'année dernière s'il est en bon état.

Le reste du matériel sera fourni par l'école et la mairie de la Ville de Marseille.

Pour le classeur de leçons

- Un paquet de 100 pochettes transparentes perforées format 21x29,7
- Un paquet de feuilles classeur à grands carreaux 21x29,7

La Trousse

- 2 stylos à bille bleu
- 2 stylos à bille rouge
- 1 stylos à bille vert
- 3 crayons à papier
- 4 grands bâtons de colle
- 1 paire de ciseaux à bouts ronds

Matériel complémentaire

- 1 agenda scolaire : 1 jour par page
- 1 ramettes de feuilles blanches A 4 80g/m²
- 3 feutres effaçables pour ardoise + un chiffon
- 2 boites de mouchoirs
- Une dizaine de verres en carton.

Coopérative scolaire : le montant de l'adhésion à la coopérative scolaire est fixé à 15€ à régler de préférence par chèque à l'ordre de « **Coopérative Scolaire Bernard Cadenat** ».

Assurance scolaire : cette assurance est nécessaire dès la rentrée. Elle est comprise dans votre assurance Habitation, il suffit de les contacter pour obtenir une attestation.

Je vous souhaite de très bonnes vacances.
Au plaisir de vous rencontrer à la rentrée !

Madame HELIE